

# fiche technique



## Malersikkativ

Siccatif pour peintures à l'huile faites maison

ISO-9001/14001-zertifiziert

<b>Domaine d'emploi</b>	Accélère l'absorption de l'oxygène de l'air pour le séchage des peintures et pâtes à l'huile.
<b>Propriétés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sans aromates</li><li>- Sans plomb</li></ul>
<b>Données techniques</b>	<p><b>Sels métalliques</b> siccatifs de calcium, de zinc et de cobalt <b>Pigments</b> Aucun <b>Forme de livraison</b> Liquide prêt à l'emploi, incolore en séchant <b>Emballage</b> Voir liste de prix</p>
<b>Système d'application</b>	<p>Mélanger les pâtes de couleur non diluées pour obtenir la teinte souhaitée. Ajouter 10-15 % d'huile de lin standolie (selon le degré de brillance) et <b>2 à 3 % max. de Malersikkativ</b>. Bien mélanger et diluer avec du vernis à l'huile de lin prêt à peindre.</p> <p>Il n'est pas nécessaire d'ajouter du sirop de peinture dans les peintures à l'huile ou les systèmes alkydes déjà formulés et cela peut entraîner une détérioration des propriétés.</p>
<b>Application</b>	<p><b>Dilution</b> Prêt à l'emploi, ne pas diluer.</p> <p><b>Nettoyage des outils</b> Bien laver les outils avec de l'essence de térébenthine immédiatement après usage.</p>
<b>Stabilité au stockage</b>	Durée de stockage max. 24 mois à +20 °C dans des emballages non entamés. Stocker au frais, au sec et à l'abri du gel. Protéger des rayons directs du soleil.
<b>Données de sécurité</b>	<p><b>Mesures de protection</b> Lors de l'application, protéger la peau et les yeux des éclaboussures. Porter des lunettes et des gants de protection, laver immédiatement les éclaboussures à l'eau.</p> <p><b>Classification/Conseils de prudence</b> Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut nuire au fœtus. Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut provoquer des réactions allergiques cutanées. Ne doit pas être laissé à la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas porter les vêtements de travail contaminés en dehors du lieu de travail. En cas de malaise, demander un avis médical/consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Conserver sous clé. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales en vigueur.</p> <p><b>Code de déchets</b> 08 01 11 S</p>

04046- Malersikkativ / 9.2.23

Les informations ci-dessus ne peuvent être que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la multitude de matériaux différents excluent toute revendication sur la base de ces indications. En cas de doute, nous recommandons de procéder à des essais personnels suffisants. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche d'information perdent leur validité.

[www.sax-farben.ch](http://www.sax-farben.ch)

Bosshard-Farben AG | Ifangstrasse 97 | 8153 Rümlang | Tél. +41 (0)44 817 74 74 | [bosshard@bosshard-farben.ch](mailto:bosshard@bosshard-farben.ch)